

Madame la maire,

Le 8 mars dernier, lors la journée internationale de lutte pour les droits des femmes vous disiez ne pas être étonnée qu'à Rennes, la journée dure "un mois et même au-delà". Vous rappeliez également que vous trouviez sinistres les retours en arrière tels que la dépenalisation des violences conjugales en Russie. Vous appeliez donc à faire de Rennes la ville des droits des femmes.

Comme vous le savez sûrement, les violences conjugales ont augmenté de plus de 30%¹ depuis le début du confinement en France, chiffre relayé par le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner. Plus de 30% ! Et la tendance se vérifie dans le monde entier : le confinement est synonyme d'exposition aux violences très largement accentuée.

Les violences ne s'arrêtent pas la nuit, ni le dimanche.

Le dispositif au sein des pharmacies pour alerter les forces de l'ordre semble être mis en place alors que des professionnelles sont là mais sans moyens. Le numéro d'écoute et d'accompagnement du 3919 est ouvert seulement en journée et du lundi au samedi, saturé, et les écoutantes sont en confinement : ce n'est pas suffisant ! L'écoute et l'orientation 24/7 n'est qu'un projet...

Les associations et collectifs se battent seul-es sur le terrain et le manque d'initiative de la mairie de Rennes est criant. Les dispositifs mis en place par l'Etat ne sont pas suffisants. Alors que de nombreuses femmes et enfants doivent rester à leur domicile avec un conjoint ou un père violent, qui intervient dans la mise en place d'ouvertures de logements dignes pour la sécurité des adultes et enfants victimes ?

Les annonces sont symboliques, pas les violences.

Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes, indique que "la France continue de ne rien laisser passer et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles reste la priorité dans leurs actions". La police et la gendarmerie gèrent peut-être une partie du processus, mais de nombreux témoignages reviennent aux associations locales à propos des réponses toujours déplorables de la part d'agents de polices face à des femmes venant porter plainte. Il y a quelques places d'hébergement gérées par l'ASFAD à Rennes, mais il n'y a pas encore de mesures spécifiques d'ouvertures d'hébergements d'urgence. **Alors que des milliers de mètres carrés sont vides**, et donc disponibles, à Rennes, nous voulons **des dispositifs de mise à l'abri et des lieux supplémentaires accessibles rapidement**. La situation impose que les moyens mis en place soient à la hauteur des enjeux actuels : il en est de votre responsabilité de solliciter les hôtels, l'auberge de jeunesse, les

¹https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/03/30/hausse-des-violences-conjugales-pendant-le-confinement_6034897_3224.html

Discours de Nathalie Appéré : <http://www.nathalieappere.fr/2017/03/journee-internationale-droits-femmes/>

internats et autres établissements en capacité d'accueillir. Conjointement à cela, il est urgent de **mettre à la disposition des professionnel·les de terrain les moyens nécessaires à leur action.**

S'il est important d'informer la population sur les mesures de solidarités qui sont mises en place par des individus et collectifs militants, nous attendons des engagements et des actes envers les femmes et enfants victimes de violence au sein du foyer. Les luttes associatives et collectives sont essentielles, *a fortiori* en ce moment. Mais elles ne peuvent remplacer les moyens que la mairie doit mettre à disposition des femmes et enfants victimes de violences.

Allez au-delà de ce qui existe.

Comme vous l'avez dit durant la journée du 8 mars, "Rennes doit aux Rennais, aux Rennaises, à son histoire et à ses valeurs, de faire référence". Mais c'est maintenant qu'il faut penser aux mesures à prendre ! Et ces mesures doivent continuer après le confinement. Car moins de confinement ne veut pas dire "arrêt de l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales" ou "arrêt de l'hébergement des personnes sans logement, exilées, vulnérables".

Nous attendons évidemment une réponse de votre part.

Le collectif NousToutes35,
Céméa Bretagne,
Collages Féminicides Rennes,
Collectif féministe des Femmes Kurdes,
CRIDEV,
FO35,
Groupe Logement du 14 octobre,
Histoire du féminisme à Rennes,
ISKIS,
NPA,
Planning Familial 35,
SexClame,
SDAS FO 35,
Solidaires 35,
Union Communiste Libertaire,
Union Départementale CGT 35,
Un toit c'est un droit,
Utopia 56.